



Le Quotidien

Statistique Canada

Le lundi 10 décembre 2001

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

● Régimes de pension de l'employeur, 1er janvier 2000

3

Le nombre de participants à un régime de pension agréé de l'employeur a augmenté de 3,5 % de 1997 à 1999, la première tendance biennale à la hausse depuis 1991. Cette hausse est principalement attribuable à une économie favorable, dominée par la création d'emplois en 1998 et en 1999.

(suite à la page 2)

Classification nationale des professions pour statistiques

2001

Le manuel *Classification nationale des professions pour statistiques 2001* (CNP-S), disponible aujourd'hui, présente une structure systématique de classification pour établir et classer la gamme complète des activités professionnelles au Canada.

Cette CNP-S, produite en collaboration avec Développement des ressources humaines Canada, est la classification officielle de Statistique Canada pour la collecte et la diffusion de données concernant les professions. Elle remplace la Classification type des professions (CTP) de 1991 en tant que document officiel pour la classification des données sur les professions découlant du Recensement de 2001 et d'autres enquêtes de Statistique Canada.

Les 520 professions détaillées de la CNP-S sont déterminées et groupées principalement selon le genre de travail exécuté, qui est établi d'après les tâches, les fonctions et les responsabilités de la profession. Le manuel pour la CNP-S comporte davantage de détails à jour pour les professions du secteur de l'informatique, étant donné que l'ancienne classification avait été élaborée avant l'avènement d'Internet.

Le manuel pour la CNP-S comprend une agrégation particulière pour les professionnels en informatique et en systèmes d'information. Ce sous-groupe comporte cinq professions détaillées, dont deux ont un lien avec Internet. Il existe aussi une agrégation particulière pour les professions techniques en informatique et en systèmes d'information qui inclut trois professions détaillées. Le manuel pour la CNP-S 2001 comporte aussi une liste plus exhaustive d'exemples de titres de poste.

Le manuel *Classification nationale des professions pour statistiques, 2001* (12-583-XPF, 99,95 \$) est maintenant en vente dans le site Web de Statistique Canada (http://www.statcan.ca/francais/concepts/occupation_f.htm). Dans la rubrique *Méthodes statistiques*, sous *Classifications types*, choisissez *Professions*. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Wayne Silver au (613) 951-3443 (standards@statcan.ca), Division des normes. Télécopieur: (613) 951-8578.



AUTRES COMMUNIQUÉS

Naissances, 1999	6
Produits chimiques industriels et résines synthétiques, octobre 2001	7
Population des entreprises employeurs, troisième trimestre de 2001	7
Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs, avril 2001	7
Statistiques sur la criminalité, 2000	7
Centrales d'énergie électrique, 2000	8

NOUVEAUX PRODUITS

COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

Régimes de pension de l'employeur

1^{er} janvier 2000

Le nombre de participants à un régime de pension agréé de l'employeur (RPA) a augmenté de 3,5 % de 1997 à 1999, la première tendance biennale à la hausse depuis 1991. Cette hausse est principalement attribuable à une économie favorable, dominée par la création d'emplois en 1998 et en 1999.

À la fin de 1999, près de 5,3 millions de travailleurs adhéraient à 15 557 RPA. Malgré la récente hausse du nombre d'adhérents, le pourcentage des travailleurs rémunérés participant à ces régimes est demeuré pratiquement le même depuis 1997, soit à 41%.

En 1999, environ 2,9 millions d'hommes et 2,4 millions de femmes étaient couverts par un RPA, soit 42 % des hommes et 39 % des femmes de la main-d'oeuvre rémunérée.

Le nombre d'hommes participant à un RPA a augmenté de 2 % de 1997 à 1999. Il s'agit de la première hausse depuis 1991. On peut attribuer une grande partie de cette croissance à une amélioration du marché de l'emploi chez les hommes au cours de 1999.

L'augmentation de la participation chez les femmes a plus que doublé. Le nombre d'adhérentes a augmenté de 5 % de 1997 à 1999, principalement en raison d'une croissance de l'emploi au cours de cette période. La progression du nombre d'adhérentes aux RPA, depuis la fin des années 1980, a découlé de la présence accrue des femmes au sein de la main-d'oeuvre rémunérée et d'une étendue de la couverture aux travailleurs à temps partiel.

La plus grande part de l'actif total est détenue dans les RPA

À la fin de 1999, environ 995 milliards de dollars ont été accumulés dans les trois principaux programmes de revenu de retraite, soit les RPA, les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et le Régime de pensions du Canada ou le Régime de rentes du Québec (RPC/RRQ). Les deux tiers de ce montant étaient détenus dans des RPA, 26 % dans des REER et 5 % dans les RPC/RRQ.

Les RPA détiennent la plupart des actifs en raison de la nature différente des programmes de retraite. Même si l'accès à un RPA dépend de la décision de l'employeur d'offrir un régime à ses employés, les cotisations à un régime doivent être versées sur une base régulière.

À l'opposé, même si presque tous les travailleurs peuvent verser des cotisations à un REER, ces dernières ne sont pas obligatoires et elles peuvent varier d'une année à l'autre.

Note aux lecteurs

Le présent communiqué est fondé sur le dernier rapport biennal qui est en vente aujourd'hui et qui porte sur les régimes de pension offerts par les employeurs, souvent appelés les régimes de pension agréés (RPA). Ce rapport intitulé Les Régimes de pension au Canada, 1^{er} janvier 2000 fournit des données relatives aux modalités, à l'adhésion et aux cotisations.

Les RPA constituent une composante importante du système canadien d'épargne-retraite. Les autres composantes comprennent les programmes administrés par les gouvernements (le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, la Sécurité de la vieillesse, le supplément de revenu garanti et l'allocation au conjoint), ainsi que les régimes enregistrés d'épargne-retraite. Les RPA sont établis par les employeurs ou les syndicats à l'intention des employés.

Il existe deux principaux types de RPA: les régimes à cotisations déterminées et les régimes à prestations déterminées. Les régimes à cotisations déterminées sont des RPA selon lesquels l'employé (dans le cas d'un régime contributif) et l'employeur sont tenus de cotiser à des taux précis. Les régimes à prestations déterminées sont des régimes en vertu desquels les prestations sont définies selon une formule stipulée dans la clause réglementaire du régime. Les cotisations de l'employeur ne sont pas préétablies, mais sont plutôt fonction des coûts liés à la rente promise.

Les statistiques dans ce rapport sont fondées en grande partie sur les données administratives que nous fournissons les dix organismes de contrôle des régimes de retraite (un fédéral et neuf provinciaux).

La date de référence pour les données concernant le nombre de RPA et leurs modalités est le 1^{er} janvier (dans ce cas-ci, le 1^{er} janvier 2000), parce qu'il s'agit de la date d'entrée en vigueur de la plupart des nouveaux régimes et des modifications apportées aux régimes existants. Les données sur les cotisations et l'adhésion sont celles en date de fin d'année du régime, pour l'année civile précédente (dans ce cas-ci, le 31 décembre 1999). Dans le présent communiqué, étant donné que l'on se rapporte souvent aux adhérents, nous nous référons donc à l'année de référence 1999.

Les plus fortes cotisations annuelles sont effectuées dans les REER

En 1999, les Canadiens ont versé 68 milliards de dollars dans les trois programmes de revenu de retraite. Les REER affichaient la plus forte proportion (41 %), par rapport à 28 % pour les RPA et à 31 % pour les RPC/RRQ.

De 1989 à 1999, l'actif accumulé dans les REER s'est accru de 172 % comparativement à 126 % pour les RPA.

Depuis 1994, les REER ont constamment surpassé les RPA en ce qui a trait au nombre de cotisants et aux cotisations annuelles totales. Cependant, la participation à un REER a ralenti considérablement de 1997 à 1999. Le montant cotisé a crû de

seulement 1 % environ au cours de cette période, comparativement à des hausses biennales de 20 % à 28 % depuis 1991.

Cependant, le sommet de 20 milliards de dollars atteint en 1993 pour les cotisations versées à un RPA n'a jamais été atteint depuis. En 1999, 19 milliards de dollars ont été cotisés à un RPA.

Participation au-dessus de la moyenne nationale dans cinq provinces

Au 31 décembre 1999, cinq provinces avaient atteint un taux d'adhésion à un RPA supérieur à la moyenne nationale de 41 %. En tête, on retrouvait Terre-Neuve, pour laquelle 50 % des travailleurs rémunérés participaient à un régime de pension de l'employeur.

Après Terre-Neuve venaient le Manitoba (49 %), la Saskatchewan (48 %), le Québec (43 %) et la Nouvelle-Écosse (42 %). La participation a été supérieure à la moyenne nationale depuis 1991 dans ces cinq provinces.

Pourcentage des travailleurs rémunérés adhérent à un régime de pension agréé

Au 31 décembre 1999

Région d'emploi	Nombre d'adhérents aux RPA	Pourcentage des travailleurs rémunérés
Terre-Neuve	94 381	50,4
Île-du-Prince-Édouard	17 901	34,4
Nouvelle-Écosse	156 871	42,0
Nouveau-Brunswick	111 399	36,9
Québec	1 307 675	43,0
Ontario	2 036 766	40,0
Manitoba	233 646	49,4
Saskatchewan	182 903	47,5
Alberta	435 398	31,6
Colombie-Britannique	663 537	40,1
Autre	27 417	-
Total	5 267 894	40,7

-- Nombres infimes.

À l'exception du Manitoba, la majorité des participants à un RPA dans ces provinces travaillaient dans le secteur public, où la syndicalisation et la protection en matière de pension sont élevées. Au Manitoba, où la plupart des participants travaillent dans le secteur privé, le taux d'adhésion y est élevé, car il s'agit principalement de la seule province où l'adhésion à un RPA, si celui-ci est offert, est obligatoire.

La participation a été inférieure à la moyenne nationale en Alberta, à l'Île-du-Prince-Édouard, au

Nouveau-Brunswick, en Colombie-Britannique et en Ontario. À l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick, ces provinces affichaient le plus haut pourcentage de participants à un RPA dans le secteur privé, secteur de l'économie qui est moins syndicalisé.

La participation a été faible à l'Île-du-Prince-Édouard parce que c'est la seule province sans loi en vigueur sur les régimes de pension agréés.

Participation à la hausse dans les secteurs public et privé

Au cours de 1999, bien que la croissance de l'emploi ait été concentrée dans le secteur privé, le secteur public a aussi connu une hausse du nombre de travailleurs. Après avoir affiché un recul pendant la majeure partie des années 1990, l'emploi dans le secteur public s'est accru de façon constante depuis le milieu de 1998. En 1999, cette progression de l'emploi dans les secteurs privé et public était aussi le reflet d'une augmentation de la participation à un RPA dans les deux secteurs.

De 1997 à 1999, le nombre d'adhérents à un RPA dans le secteur privé s'est accru de 5 % alors que le secteur public a enregistré une hausse beaucoup moins importante, soit de 1 %. Au cours de la même période, dans le secteur privé, la hausse du nombre d'adhérents s'est manifestée à la fois chez les femmes (+8 %) et chez les hommes (+4 %). Dans le secteur public, la hausse provenait uniquement du nombre croissant de femmes ayant adhéré à un RPA.

Au cours des dernières années, bien qu'un certain nombre de régimes à prestations déterminées ait été convertis en régimes à cotisations déterminées, les régimes à prestations déterminées sont toujours demeurés populaires. Au 31 décembre 1999, 85 % des adhérents à un RPA avaient participé à des régimes à prestations déterminées, soit le même pourcentage qu'en 1998.

Un tableau portant sur la participation de la population active et des travailleurs rémunérés à un RPA selon le sexe est aussi disponible sans frais dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). Sous les rubriques *Le Canada en statistiques*, choisissez *La société*, puis *Travail, emploi et chômage* et *Assurance-emploi et pensions*.

Le rapport intitulé *Régimes de pension au Canada, 1^{er} janvier 2000* (74-401-XIB, 31 \$; 74-401-XPB, 41 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour obtenir des totalisations supplémentaires, plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur

les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services aux clients au (613) 951-7355 ou composez sans frais le 1 888 297-7355 (revenu@statcan.ca), Division de la statistique du revenu. ■

AUTRES COMMUNIQUÉS

Naissances

1999

Les Canadiens fondent leur famille de plus en plus tard, selon de nouvelles données sur les naissances.

En 1983, on associait aux femmes de 30 ans et plus seulement 14 % des premières naissances. En 1999, cette proportion avait plus que doublé et se situait à 32 %.

La situation était comparable pour les pères des enfants des mères ayant accouché pour la première fois. En 1983, les hommes de 30 ans et plus avaient engendré 32 % des enfants des mères ayant accouché pour la première fois. En 1999, cette proportion se situait à 51 %.

Au total, 337 249 bébés sont nés en 1999, en baisse de 1,5 % par rapport à 1998. Le nombre de naissances vivantes est en régression depuis neuf ans, mais le recul de 1999 a été nettement inférieur à la baisse record de 4,8 % enregistrée en 1997. Le nombre de naissances vivantes a régressé en 1999 dans toutes les provinces et tous les territoires, sauf à Terre-Neuve (+1,2 %), à l'Île-du-Prince-Édouard (+0,7 %) et en Alberta (+0,7 %).

Naissances¹

	1998	1999	1998 à 1999 var. en %
Canada²	342 418	337 249	-1,5
Terre-Neuve	4 994	5 055	1,2
Île-du-Prince-Édouard	1 504	1 515	0,7
Nouvelle-Écosse	9 595	9 575	-0,2
Nouveau-Brunswick	7 885	7 615	-3,4
Québec	75 856	73 596	-3,0
Ontario	132 618	131 080	-1,2
Manitoba	14 461	14 315	-1,0
Saskatchewan	12 777	12 604	-1,4
Alberta	37 905	38 171	0,7
Colombie-Britannique	43 072	41 939	-2,6
Yukon	396	383	-3,3
Territoires du Nord-Ouest ³	1 348	827	-38,6
Nunavut ³	...	569	...

¹ Sans les naissances provenant de non-résidentes du Canada et les mortinaissances.

² Le total pour le Canada comprend les naissances pour lesquelles la province ou le territoire de résidence de la mère est inconnu.

³ Pour 1998 et les trois premiers mois de 1999, les données pour le Nunavut sont comprises dans celles des Territoires du Nord-Ouest. Sans le Nunavut, le nombre d'enfants nés de résidentes des Territoires du Nord-Ouest est passé de 681 en 1998 à 659 en 1999 (-3,2 %). Le nombre d'enfants nés de résidentes du Nunavut est passé de 667 en 1998 à 737 en 1999 (+10,5 %).

... N'ayant pas lieu de figurer.

Le taux de fécondité, qui est une estimation du nombre moyen d'enfants auxquels les femmes

donneront naissance pendant leur vie, a poursuivi son repli de neuf ans, pour tomber à un nouveau creux en 1999 de 1 528 naissances pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans. Si les femmes de 25 à 29 ans ont eu le plus haut taux de fécondité, soit 100,3 naissances vivantes pour 1 000 femmes de cet âge, il reste que leur taux de fécondité a diminué de 24 % depuis 1990. De 1990 à 1999, les taux de fécondité des femmes de tous les groupes d'âge de moins de 35 ans ont baissé, tandis que ceux des femmes des groupes d'âge de 35 ans et plus se sont accrus.

Les mères des enfants issus de naissances multiples étaient plus souvent âgées de 30 ans et plus que les mères de bébés uniques. Près de 55 % des bébés de naissances multiples sont nés de femmes de 30 ans et plus, comparativement à seulement 45 % des bébés uniques.

Les jumeaux, les triplés et les autres bébés de naissances multiples ont formé 2,7 % du total des naissances en 1999, comparativement à 1,8 % en 1979. Depuis 1979, le nombre de bébés de naissances multiples a augmenté de 35 %, tandis que le nombre total de naissances a fléchi de 7,7 %. Ces dernières années, la tendance s'est accentuée. De 1993 à 1999, le nombre de bébés issus de naissances multiples s'est accru de 12,5 %, tandis que le nombre total de naissances a reculé de 13,2 %.

Les bébés de naissances multiples sont beaucoup plus souvent prématurés, c'est-à-dire nés avant 37 semaines complètes de gestation, que les bébés uniques. En 1999, 53 % des bébés de naissances multiples étaient prématurés, comparativement à 7 % des bébés uniques.

La proportion des bébés de faible poids à la naissance (moins de 2 500 grammes) a continué de fléchir en 1999, passant à 5,6 % de l'ensemble des naissances vivantes. Le taux de faible poids à la naissance au Canada est demeuré en deçà de 6 % des naissances vivantes depuis 1979. Si les bébés de naissances multiples (jumeaux, triplés et ainsi de suite) étaient exclus du calcul, seulement 4,4 % des enfants nés en 1999 auraient été de faible poids à la naissance.

Pour obtenir des totalisations spéciales ou des renseignements généraux, communiquez avec le Service à la clientèle au (613) 951-1746. Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Patricia Tully au (613) 951-1759 ou avec Leslie Geran au (613) 951-5243, Division de la statistique de la santé. ■

Produits chimiques industriels et résines synthétiques

Octobre 2001

Les fabricants ont produit 247 902 tonnes métriques de résines synthétiques de polyéthylène en octobre, en baisse de 3,4 % par rapport aux 256 673 tonnes produites en octobre 2000.

Le total de la production pour les mois de janvier à octobre se chiffrait à 2 522 671 tonnes, en hausse de 11,4 % par rapport aux 2 263 540 tonnes produites durant la même période en 2000.

Les données sur la production de 3 autres types de résines synthétiques et de 24 produits chimiques industriels sont également disponibles.

Données stockées dans CANSIM: tableau 3030014.

Le numéro d'octobre 2001 de *Produits chimiques industriels et résines synthétiques*, vol. 44, n° 10 (46-002-XIB, 5 \$ / 47 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec l'agent de diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais le 1 866 873-8789 (*manufact@statcan.ca*). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Josée Perreault au (613) 951-9836 (*josee.perreault@statcan.ca*), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Population des entreprises employeurs

Troisième trimestre de 2001

Au troisième trimestre, le nombre d'entreprises employeurs s'est établi à 1 002 014, en baisse de presque 0,1 % par rapport au deuxième trimestre, où le total était de 1 002 885.

Cette diminution du nombre d'entreprises employeurs s'explique surtout par la baisse dans les régions de l'Atlantique (-0,2 % par rapport au deuxième trimestre), où le nouveau total était de 81 948, et au Québec (-0,2 %) où le total était de 236 439. Les baisses ont toutefois été atténuées par l'apport des régions des Prairies (+0,4 %) et de l'Ontario (+0,2 %).

À l'échelon provincial, la performance élevée observée dans les Prairies, où le nouveau total était de 195 960, s'explique surtout par la contribution de l'Alberta (+0,6 %), qui a atteint un niveau record de 125 291. L'Ontario venait en deuxième position, ayant enregistré un total de 330 555. Les autres provinces ont affiché de très légères baisses.

Pour le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest, ces données ne seront disponibles qu'après la collecte d'un nombre suffisant de données trimestrielles.

Données stockées dans CANSIM: tableau 1780001.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec James Datey au (613) 951-0013 (*james.datey@statcan.ca*), Division du registre des entreprises. Télécopieur: (613) 951-0104. ■

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs

Avril 2001

Le nombre total de décollages et d'atterrissages aux 98 aéroports canadiens dotés de tour de contrôle ou de stations d'information de vol de Nav Canada s'est chiffré à 531 993 en avril, en hausse de 0,6 % par rapport à avril 2000.

Les statistiques pour les 110 aéroports canadiens sans tour de contrôle de la circulation aérienne sont aussi disponibles.

Le rapport mensuel d'avril 2001 est maintenant accessible dans le site Web de Transports Canada (<http://www.tc.gc.ca/pol/FR/Report/tp141f/tp141.htm>).

Pour plus de renseignements concernant ce site Web, communiquez avec Michel Villeneuve au (613) 990-3825 (*villenm@tc.gc.ca*) ou avec Sheila Rajani au (613) 993-9822 (*rajanis@tc.gc.ca*).

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Kathie Davidson au (613) 951-0141 (*aviationstatistics@statcan.ca*), Division des transports. Télécopieur: (613) 951-0010. ■

Statistiques sur la criminalité

2000

La publication *Statistique de la criminalité au Canada, 2000* paraît aujourd'hui. Outre des données diffusées pour la première fois en juillet 2001, la publication renferme des renseignements détaillés additionnels. On y trouve également des tableaux standards sur la criminalité à l'échelle du Canada, des provinces et des territoires, ainsi que des régions métropolitaines de recensement.

Statistique de la criminalité au Canada, 2000 inclut 20 tableaux du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC2)

basés sur les données recueillies auprès de 166 corps policiers de neuf provinces et représentant 53 % de tous les crimes déclarés par la police au Canada. Les tableaux portent sur les caractéristiques de la victime et de l'accusé (l'âge, le sexe, la relation de l'accusé avec la victime, la gravité des blessures et le type d'arme utilisée) ainsi que sur l'acte criminel proprement dit (le lieu, les infractions contre la personne ou les crimes contre les biens, le type d'arme sur les lieux, le type de bien volé).

Données stockées dans CANSIM: tableaux 2520001 et 2520002.

La publication *Statistique de la criminalité au Canada, 2000* (85-205-XIF, 32 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec la Sous-section de l'information et des services à la clientèle au (613)

951-9023 ou composez sans frais le 1 800 387-2231, Centre canadien de la statistique juridique. ■

Centrales d'énergie électrique 2000

On peut maintenant se procurer des renseignements sur les centrales d'énergie électrique en exploitation en 2000. Les centrales sont classifiées selon le type, le propriétaire, la source d'eau ou d'énergie, la province et le territoire.

Le numéro de 2000 de *Centrales d'énergie électrique* (57-206-XIB, 23 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Suzette Desrosiers au (613) 951-6311 (suzette.desrosiers@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

NOUVEAUX PRODUITS

Classification nationale des professions pour statistiques, 2001

Numéro au catalogue: **12-583-XPB** (99,95\$).

Bulletin d'analyse - régions rurales et petites villes du Canada, 1987 à 2000, vol. 3, n° 4

Numéro au catalogue: **21-006-XIF** (gratuit).

Produits chimiques industriels et résines synthétiques, octobre 2001, vol. 44, n° 10

Numéro au catalogue: **46-002-XIB** (5\$/47\$).

Centrales d'énergie électrique, 2000

Numéro au catalogue: **57-206-XIB** (23\$).

Permis de bâtir, octobre 2001

Numéro au catalogue: **64-001-XIF** (14\$/145\$).

Régimes de pension au Canada, 1^{er} janvier 2000

Numéro au catalogue: **74-401-XIB** (31\$).

Régimes de pension au Canada, 1^{er} janvier 2000

Numéro au catalogue: **74-401-XPB** (41\$).

Statistique de la criminalité au Canada, 2000

Numéro au catalogue: **85-205-XIF** (32\$).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique en vente sur Internet, -XMB ou -XMF, la version micro-fiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB, la version électronique sur disquette et -XCB, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander les produits par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

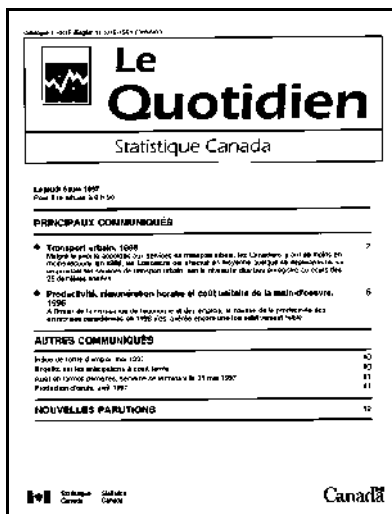
Au Canada et aux États-Unis, composez:	1 800 267-6677
Pour les autres pays, composez:	1 613 951-7277
Pour envoyer votre commande par télécopieur:	1 877 287-4369
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte:	1 800 700-1033

Pour commander par la poste, écrivez à: Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet: écrivez à order@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous les rubriques *Produits et services* et *Publications payantes* (\$).

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédactrice: Julie Bélanger (613) 951-1187, julie.belanger@statcan.ca

Chef de la Diffusion officielle: Madeleine Simard (613) 951-1088, madeleine.simard@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2001. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.